



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION POUR
L'ANIMATION D'UNE CONFERENCE SUR
LES BEATLES PAR PIERRE
ESPOURTEILLE DANS LA SALLE DES
ACADEMICIENS DE COEUR DE VILLE, LE
SAMEDI 26 MAI 2018 A 16H.**

**DÉCISION N° AU-18-130
EN DATE DU 14 MAI 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de la fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2017-2018,

CONSIDÉRANT la proposition de conférence sur les Beatles par Monsieur Pierre Espourteille, dont le siège social est situé 26, allée Jean Guitton, 42000 Saint-Etienne, le samedi 26 mai 2018 à 16h00 dans la salle des Académiciens de Cœur de ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec Monsieur Pierre Espourteille, dont le siège social est situé 26 allée Jean Guitton – 42000 Saint-Etienne, un contrat de prestation pour l'animation d'une conférence sur les Beatles le samedi 26 mai 2018 à 16h00 dans la salle des Académiciens de Cœur de ville, dont le coût est fixé à cinq cent cinquante euros (550,00 € T.T.C),

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de
la culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180514-Imc1H5200H1-AR
Date de réception en Préfecture : 14/05/2018
Date de Publication : 14/05/2018